



Envoyé en préfecture le 20/10/2016
Reçu en préfecture le 20/10/2016
Affiché le 21/10/2016
ID : 035-213502875-20161017-149_2016-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département
d'ILLE-ET-VILAINE

Arrondissement
de SAINT-MALO

VILLE DE
SAINT-LUNAIRE

Le dix-sept octobre deux mille seize, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Lunaire s'est réuni à la Mairie après avoir été légalement convoqué le onze octobre deux mille seize.

La séance a été ouverte sous la présidence de Michel PENHOUËT, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : Michel PENHOUËT, Françoise RIOU, Loïc GANDON, Claude ESNAULT, Josy DUVERNEUILH, Jean-Noël GUILBERT, Christian BRIERE DE LA HOSSERAYE, Philippe LE BIHAN, Fany DUFEIL, Thérèse MOREL, Marie SIMON-VARINS, Jean-Pierre BACHELIER, Sophie GUYON, Claire HARDY.

Pouvoirs : Vincent BOUCHE à Michel PENHOUËT; Frédérique DYEYRE-BERGERAULT à Christian BRIERE DE LA HOSSERAYE ; Hélène PASNON à Josy DUVERNEUILH ; Thierry MACHERAS à Sophie GUYON.

Absente : Muriel CARUHEL.

Assistait également à la séance Madame Katell LE PETIT, Directrice Générale des Services.

Madame Marie SIMON-VARINS a été nommée secrétaire de séance en application des dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibération n° 149/2016

FINANCES : TARIFS 2017 DES MOUILLAGES

Rapporteur : Loïc GANDON

La commission finances s'est réunie le 14 octobre afin de faire une proposition de tarifs pour l'année 2017. Il est proposé au conseil municipal d'approuver les tarifs ci-dessous :

BUDGET MOUILLAGES - PROPOSITIONS TARIFAIRES 2017

Objet	Prix TTC 2016	Propositions 2017
Bateau inférieur à 7 mètres	82,00 €	82,00 €
Bateau supérieur à 7 mètres	164,00 €	164,00 €
Va et vient	23,00 €	23,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les tarifs des mouillages ci-dessus pour l'année 2017.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits.

Le Maire,
M. PENHOUËT

